

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, les programmes de formation du ministre sont, bien sûr, extrêmement utiles en permettant aux chômeurs de se perfectionner. La règle de trois ans vise à mettre l'accent, en ce qui concerne les programmes de perfectionnement, sur les personnes qui faisaient partie de la population active et qui ne participent pas régulièrement au processus de formation, et aussi sur ceux qui risquent le plus de souffrir du chômage à longue échéance. Le gouvernement n'estime pas, actuellement, qu'il y ait lieu de changer d'orientation.

LE CHÔMAGE—MESURES SPÉCIALES EN VUE D'AIDER LE QUÉBEC À CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS

[Français]

**M. l'Orateur:** L'honorable député de Lotbinière désire-t-il poser une question supplémentaire?

**M. André Fortin (Lotbinière):** Oui, monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Étant donné qu'au Québec, particulièrement, 42 p. 100 des chômeurs sont âgés de moins de 25 ans, et que l'objectif principal du gouvernement du Québec est de trouver 100,000 emplois, j'aimerais demander à l'honorable ministre des Finances si des pourparlers sérieux et précis ont actuellement lieu entre le gouvernement fédéral et celui du Québec, en vue de trouver une solution précise et rapide au problème grave du Québec actuellement, en assurant la création de ces 100,000 nouveaux emplois?

[Traduction]

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, il me semble que, dans mon exposé budgétaire, j'ai indiqué qu'un grand nombre des mesures prévues apporteraient une aide considérable au Québec et, en fait, sur les 150 millions du programme de prêts que j'ai mentionné il y a un instant, 68 millions iront au Québec. Cette province a annoncé qu'elle était prête à faire des soumissions et à créer des emplois grâce à ces crédits.

LE CHÔMAGE—L'ABAISSEMENT DE L'IMPÔT SUR LE REVENU ET SUR LES SOCIÉTÉS ET LES STIMULANTS FISCAUX

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser au ministre des Finances. Étant donné que le chômage actuel, déjà très élevé, risque de s'accroître encore, avant de commencer à se résorber, le gouvernement a-t-il songé à abaisser l'impôt sur le revenu et les impôts des sociétés et aussi à offrir des stimulants fiscaux de façon à accroître la productivité?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Bien sûr, monsieur l'Orateur, nous avons envisagé ces questions particulières. Mais je crois que réduire l'impôt sur le revenu ne donnerait pas nécessairement lieu à une baisse immédiate du chômage au Canada, comme le préconise actuellement le chef de l'opposition dans sa tournée du pays. De fait, les programmes de réduction des impôts qu'il propose coûteraient plus d'un milliard.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. De la façon dont j'interprète l'article 15(3), les

ministres ne sont pas tenus de répondre mais quand ils le font, leurs réponses doivent être sensées, intelligentes et pertinentes.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**L'hon. M. Benson:** Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je regrette d'entendre le député dire que les propos que le chef de l'opposition tient dans tout le pays ne sont pas pertinents.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît! Je dois dire au ministre que ce n'est pas là une question de privilège. L'honorable député de Prince-Edward-Hastings veut également soulever une question de privilège. Je soupçonne que ce n'est peut-être pas non plus une question de privilège. Je suis peut-être dans l'erreur et je devrais sans doute accorder la parole à l'honorable député. J'estime que nous traitons d'une question très importante, et plusieurs députés cherchent à poser des questions supplémentaires, mais je donne d'abord la parole à l'honorable député de Prince-Edward-Hastings pour une question de privilège.

**L'hon. M. Hees:** Monsieur l'Orateur, pour répondre aux insinuations du ministre...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît! L'honorable député commence par dire qu'il répond à la déclaration du ministre. Comme je l'ai déjà fait savoir à la Chambre, le ministre des Finances n'a rien dit qui puisse justifier une question de privilège et, de ce fait, il ne sied pas de continuer ce débat.

LE CHÔMAGE—LES EMPLOIS POUR LES ÉTUDIANTS ET LES DIPLÔMÉS D'UNIVERSITÉS

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné qu'il y aura bientôt 100,000 étudiants et diplômés d'universités sans perspective d'emploi pour l'été, à part celle de faire le tour du pays en autobus, le gouvernement a-t-il actuellement un programme à leur offrir?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le ministre peut répondre brièvement, mais je doute que la Chambre veuille qu'il donne une réponse complète à la question tout de suite.

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, la question me paraît dénoter une certaine confusion entre les programmes d'emploi à long terme et les programmes d'emploi d'été pour les étudiants qui n'ont pas encore terminé leurs études. Il semble, d'une part, que l'économie se relèvera en 1971, et on est en droit d'espérer que beaucoup de diplômés trouveront un emploi dès leur arrivée sur le marché du travail. Pour ce qui est des emplois d'été, d'autre part, je crois que la question m'a été posée hier, et j'ai répondu que nous examinions les possibilités dans ce domaine.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Calgary-Nord demande à poser une question supplémentaire, mais il faudrait permettre à sept ou huit députés de poser les